



## Contrôle des Risque

# Dégât des eaux : se préparer, réagir et s'améliorer

L'eau en provenance de sources internes ou externes peut avoir des conséquences importantes sur vos activités. La présente liste de vérification présente les mesures que les dirigeants d'entreprise peuvent prendre avant, pendant et après un dégât des eaux afin d'améliorer leur résilience organisationnelle.

### Zone d'incidence

### Mesures suggérées

#### Se préparer : appréciation des risques

Identifier les aléas naturels susceptibles d'entraîner des dégâts des eaux sur chaque site (par exemple, le ruissellement des eaux de pluie, les inondations, les tempêtes de grêle ou encore les températures négatives) ainsi que les points d'entrée vulnérables dans la ou les structures, telles que les quais de chargement et les portes d'accès.

Identifier les sources d'eau internes et externes ainsi que les scénarios de défaillance potentiels. Prendre en compte les défaillances de plomberie domestique, des égouts de toit et de la tuyauterie des tours de refroidissement, des systèmes de gicleurs d'incendie, des systèmes de chauffage et de refroidissement, des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, ainsi que des pompes de puisard.

Identifier le matériel de grande valeur ou les infrastructures essentielles que l'eau pourrait endommager. Ce matériel ou ces infrastructures peuvent être des dispositifs de commutation électrique, du matériel d'ascenseur, des refroidisseurs et des chaudières, du matériel de production essentiel, des dossiers sensibles ainsi que du matériel informatique.

Évaluer la vulnérabilité du matériel, des infrastructures ou des processus situés sous le niveau du sol (sous-sols, sous-sols inférieurs), le cas échéant.

Inspecter l'enveloppe des bâtiments (joints d'étanchéité des portes et des fenêtres, fenêtres brisées, ventelles ouvertes, prises d'air froid) afin d'identifier la vulnérabilité par temps froid.

Identifier les systèmes extérieurs de drainage, de dérivation des eaux et de protection contre les inondations (tuyaux de descente d'eaux pluviales, gargouilles, ponceaux, digues).

## Zone d'incidence

## Mesures suggérées

### Se préparer : contrôles sur place/atténuation des risques

Améliorer le nivellement extérieur pour s'assurer que le ruissellement de l'eau et la fonte des neiges sont dirigés à l'écart des structures et du matériel essentiels.

Effectuer les réparations de l'enveloppe des bâtiments pour atténuer le risque d'intrusion d'air froid.

Réparer les fuites mineures dans les systèmes de plomberie et de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et s'attaquer aux signes d'alerte potentiels tels que des plafonds ou des murs tâchés

Faire fonctionner les robinets et les lubrifier chaque année. Utiliser des signes ou des marqueurs d'identification pour les robinets situés au-dessus des plafonds ou à tout autre endroit où ils ne sont pas visibles.

Mettre en place des mesures actives et passives de détection de l'eau et du gel (se référer au guide Dégâts des eaux : solutions technologiques).

Programmer les ascenseurs afin qu'ils restent aux étages supérieurs des bâtiments composés de plusieurs étages pendant les périodes où ces derniers sont inoccupés.

Installer des robinets de refoulement des eaux ou des clapets de non-retour automatiques afin d'atténuer le risque de refoulement des eaux dans les systèmes combinés d'eaux pluviales et d'égouts.

Installer des alarmes de niveau de liquide dotées d'une surveillance à distance dans les pompes de puisard, ainsi que des pompes redondantes dans chaque fosse afin d'éliminer le point unique de défaillance. Connecter les pompes à une alimentation de secours via des circuits d'urgence ou installer des batteries de secours dédiées.

Déplacer les processus et le matériel importants vers des emplacements situés au-dessus du niveau du sol. Si les infrastructures ou le matériel ne peuvent pas être déplacés, mettre en place des stratégies de « défense sur place » telles que des barrages, des barrières et des tuyaux anti-inondation, et rendre étanches à l'eau les raccordements entre les sols et les murs.

Déplacer ou rediriger les conduites d'eau, les drains ou la pénétration des sols à tous les niveaux pour éloigner l'eau des processus et du matériel essentiels.

Installer des générateurs d'urgence ou des systèmes de batterie de secours pour assurer la continuité de l'alimentation des mesures actives et passives de détection de l'eau et du gel et celles d'autre matériel essentiel.

Consulter un entrepreneur en gicleurs agréé et un laboratoire métallurgique pour inspecter les réseaux d'eau d'incendie lorsque des fuites par piqûre et d'autres problèmes similaires ont été identifiés. Mettre en place des solutions d'atténuation de la corrosion (échappement d'air automatique, inertage à l'azote, dégazeur sous vide) en fonction du type de corrosion identifiée, afin d'atténuer le risque de fuites futures.

## Zone d'incidence

## Mesures suggérées

### Se préparer : programmes relatifs aux facteurs humains et à la gestion

- Mettre à jour les plans d'intervention en cas d'incident ou d'urgence afin d'y inclure des procédures d'intervention en cas de dégât des eaux. Attribuer des responsabilités et des rôles clairs, qui comprennent des procédures pour les périodes au cours desquelles les bâtiments sont occupés et inoccupés.
- Veiller à ce que les membres du personnel soient formés à l'installation correcte de barrages temporaires contre les inondations, de portes et d'autres dispositifs de contrôle similaires en cas de risque d'inondation.
- Former les membres du personnel à la manière de réagir en toute sécurité en cas de dégât des eaux et leur indiquer les endroits où se trouvent les robinets, les schémas représentant les canalisations et les plans des bâtiments. Veiller à ce que les schémas et plans soient facilement accessibles.
- Veiller à ce que les entrepreneurs mettent en place des procédures d'intervention en cas de dégât des eaux avant le début des projets de construction, de rénovation ou de déménagement.
- Inspecter les toitures deux fois par an et après toute tempête importante afin de vérifier qu'elles ne sont pas endommagées, usées ou détériorées, et qu'elles ne présentent pas d'autres problèmes pouvant entraîner une intrusion d'eau.
- Rechercher et documenter les délais pour le remplacement du matériel essentiel et élaborer des stratégies de réparation ou de remplacement rentables.
- Veiller à ce que les dispositifs auxiliaires de purge du point bas des systèmes d'extincteurs automatiques sous air soient ouverts (côté système), vérifiés pour détecter la présence de condensat et vidangés avant l'arrivée du froid et sur une base périodique pendant la saison hivernale.
- Mettre en place des programmes d'inspection, d'essai et d'entretien des mesures actives et passives de détection de l'eau.
- Mettre en place des programmes d'inspection, d'essai et d'entretien des collecteurs extérieurs d'eaux pluviales, des gouttières, des tuyaux de descente d'eaux pluviales, des pompes de puisard et de tout autre matériel de contrôle et de dérivation de l'eau.
- Mettre en place un programme d'inspection de l'enveloppe des bâtiments.
- Former les membres du personnel responsables du nettoyage, de l'entretien et de la sécurité aux procédures à suivre en cas de dégouttement, de fuites ou d'obstruction des canalisations.
- Effectuer des inspections internes des canalisations du système de protection contre les incendies tous les cinq ans afin de déceler des signes de corrosion ou d'autres problèmes.
- Examiner les plans de résilience des partenaires essentiels et dresser une liste de fournisseurs de secours en cas de besoin pour assurer la continuité des activités.

## Zone d'incidence

## Mesures suggérées

---

### Réagir

Arrêter le débit d'eau (lorsque et aux endroits où celui-ci est sans danger) dès que possible.

Lancer des procédures internes d'atténuation des effets de l'eau et faire appel à des entrepreneurs en rénovation identifiés.

Engager des intervenants locaux (pompiers, policiers, personnel médical) si nécessaire.

Demander à des membres du personnel qualifié de résoudre le problème ou embaucher des entrepreneurs agréés pour le résoudre.

Traiter les questions de sécurité.

Évaluer les conséquences sur les activités. Mettre en place des procédures d'interruption des activités si les systèmes de protection contre les incendies sont touchés.

Faire appel à l'assureur.

Élaborer des communications pour informer les membres du personnel, la clientèle ainsi que les parties prenantes.

---

### Redresser

Comprendre les conséquences sur les activités.

Planifier/concevoir les étapes de rétablissement à partir des conséquences.

Mettre en place un plan de reprise.

Gérer les besoins de communication des membres du personnel et des parties prenantes.

Planifier/concevoir les ressources nécessaires au redémarrage des activités.

Mettre en place un plan de relance.

---

### S'améliorer

Mettre à jour les procédures et les plans d'intervention à partir des enseignements tirés de l'incident.

Tester chaque année les procédures d'intervention en cas d'incident, former les nouveaux membres du personnel et renouveler la formation des membres du personnel actuels.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques et la façon d'améliorer votre efficacité, veuillez consulter le site Internet de CNA à l'adresse [cnacanada.ca](http://cnacanada.ca).

---